

Comité de suivi de la ressource en eau



Réunion du 9 décembre 2022
Salle de l'Hémicycle - 15h



**PRÉFÈTE
DE L'OISE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Introduction



1/ Bilan de la sécheresse 2022

2/ Enseignements tirés et perspectives

Conclusion

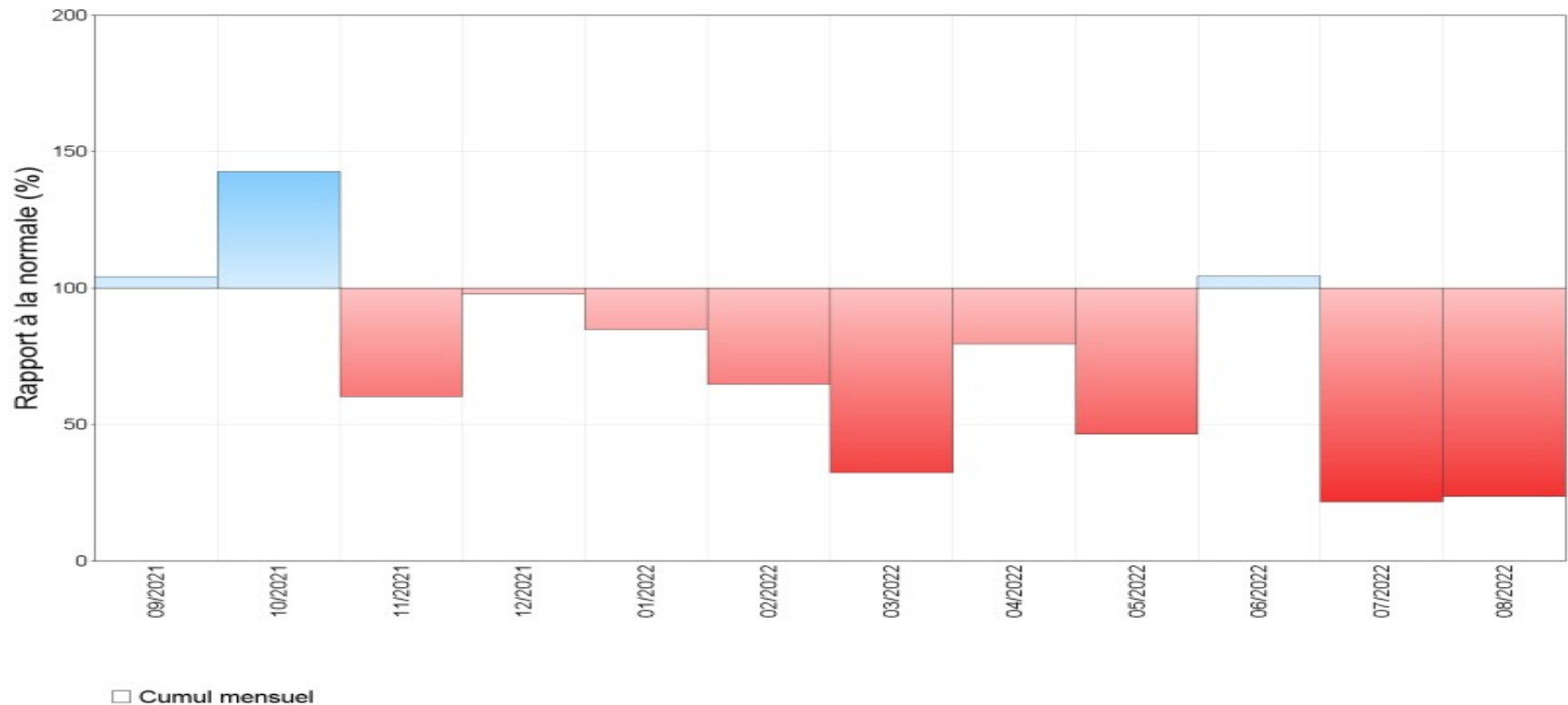
Sécheresse 2022

- a) Bilan météorologique
- b) Bilan des mesures de restrictions
- c) Bilan des dérogations
- d) Bilan des contrôles

a) Bilan météorologique

Département de l'OISE

De Septembre 2021 à Août 2022



Saison hydrologique

2021/2022 : 5^e rang avec déficit – 27 %

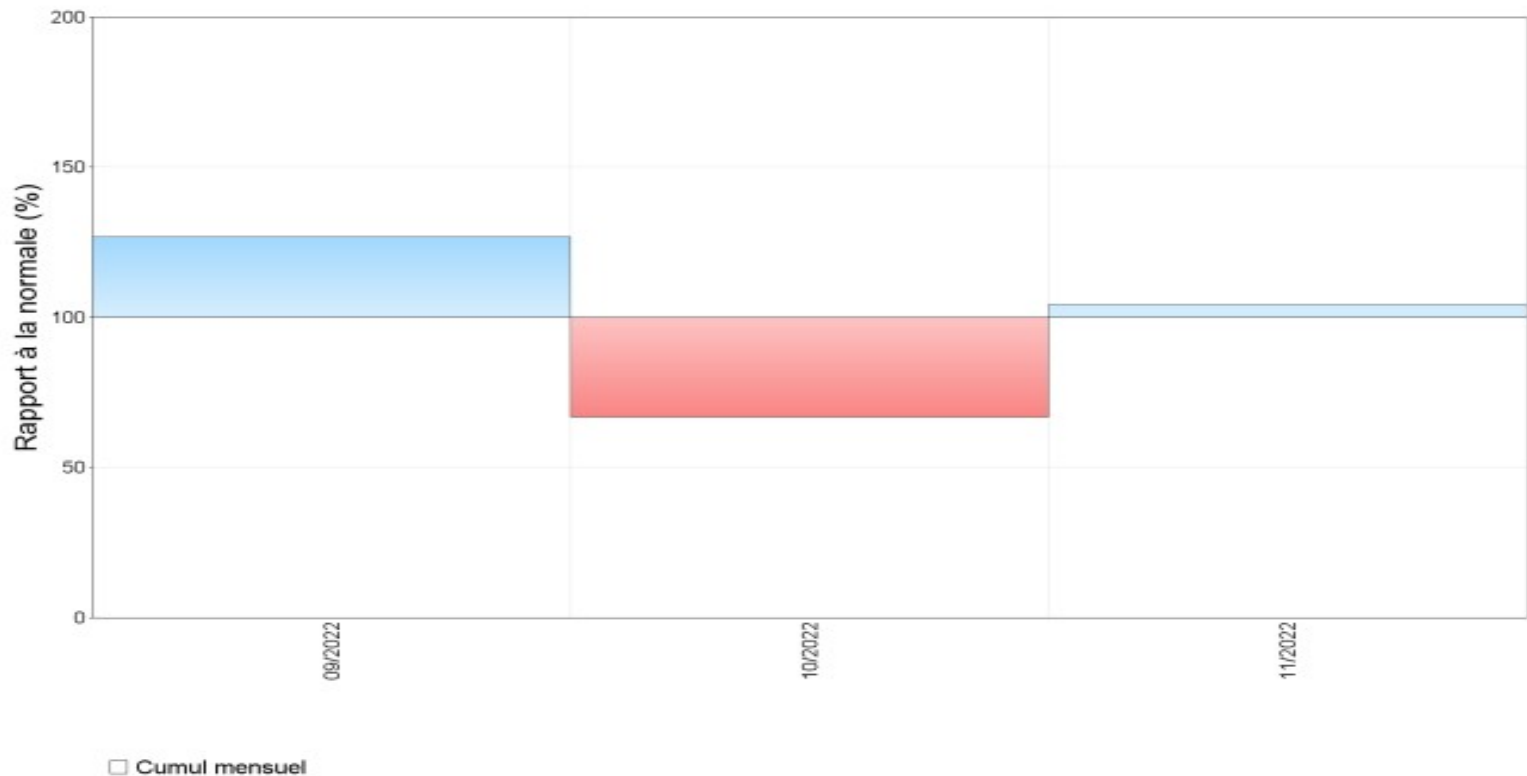
1975/1976 : 1^{er} rang avec déficit – 45 %

Mois de juillet 2022 le plus sec depuis 1959

a) Bilan météorologique

Département de l'OISE

De Septembre 2022 à Novembre 2022



**PRÉFÈTE
DE L'OISE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

SEPTEMBRE 2022

**Anomalie de précipitations
agrégées :**

Rapport à la Normale mensuelle :
+ 127 %

Normale mensuelle (1991-2020) :
52 mm

Cumul mensuel : 66 mm

OCTOBRE 2022

**Anomalie de précipitations
agrégées :**

Rapport à la Normale mensuelle :
68 %

Normale mensuelle (1991-2020) :
66 mm

Cumul mensuel : 45 mm

NOVEMBRE 2022

**Anomalie de précipitations
agrégées :**

Rapport à la Normale
mensuelle : 4,5 %

Normale mensuelle (1991-
2020) : 66 mm

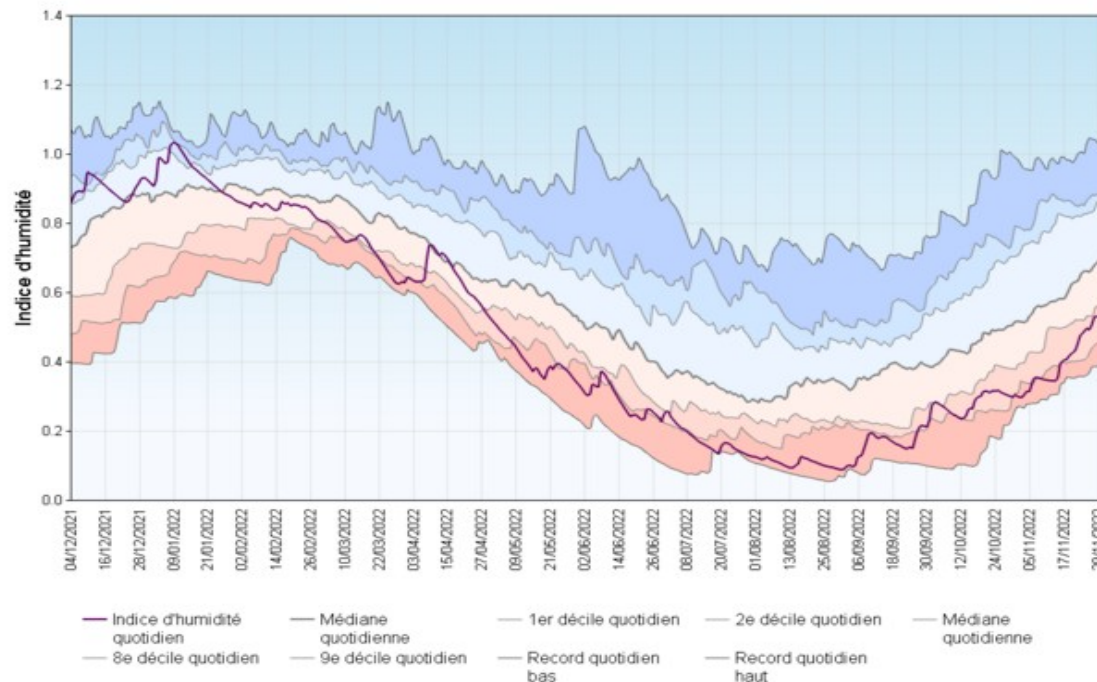
Cumul mensuel : 68 mm

a) Bilan météorologique

L'indice d'humidité des sols a atteint un niveau de sécheresse remarquable à partir de début mai et est même resté à des valeurs records entre le 17 juillet et le 14 août sans interruption.

Indice d'humidité des sols agrégé
Oise

4 décembre 2021 au 3 décembre 2022



Le 03 décembre l'indice 0,53 est supérieur au 1^{er} décile (0,47).

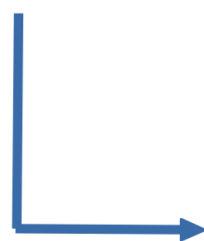
Record bas pour un 01 décembre : 0,40 en 1989



Edité le : 04/12/2022 - Produit élaboré avec les données disponibles du : 04/12/2022 à 10:50 UTC

b) Bilan des mesures de restrictions

	Mai		Juin		Juillet		Aout		Septembre		Octobre		Novembre		Décembre		
	1ère 15N	2ème 15N	1ère 15N	2ème 15N	1ère 15N	2ème 15N	1ère 15N	2ème 15N	1ère 15N	2ème 15N	1ère 15N	2ème 15N	1ère 15N	2ème 15N	1ère 15N	2ème 15N	
Comité de suivi de la ressource en eau (CSRE)		17/05/22					10/08/2022 NB : 05/08 activation CIC	23/08/22								09/12/22	
ACD en vigueur	Arrêté Cadre Départemental Sécheresse 12/07/2018 + modification le 29/07/2018						Arrêté Cadre Départemental Sécheresse 29/07/2022										
AP restrictions sécheresse signés			03/06/22	16/06/2022 24/06/2022		21/07/22	12/08/22	31/08/22			11/10/22		04/11/22				

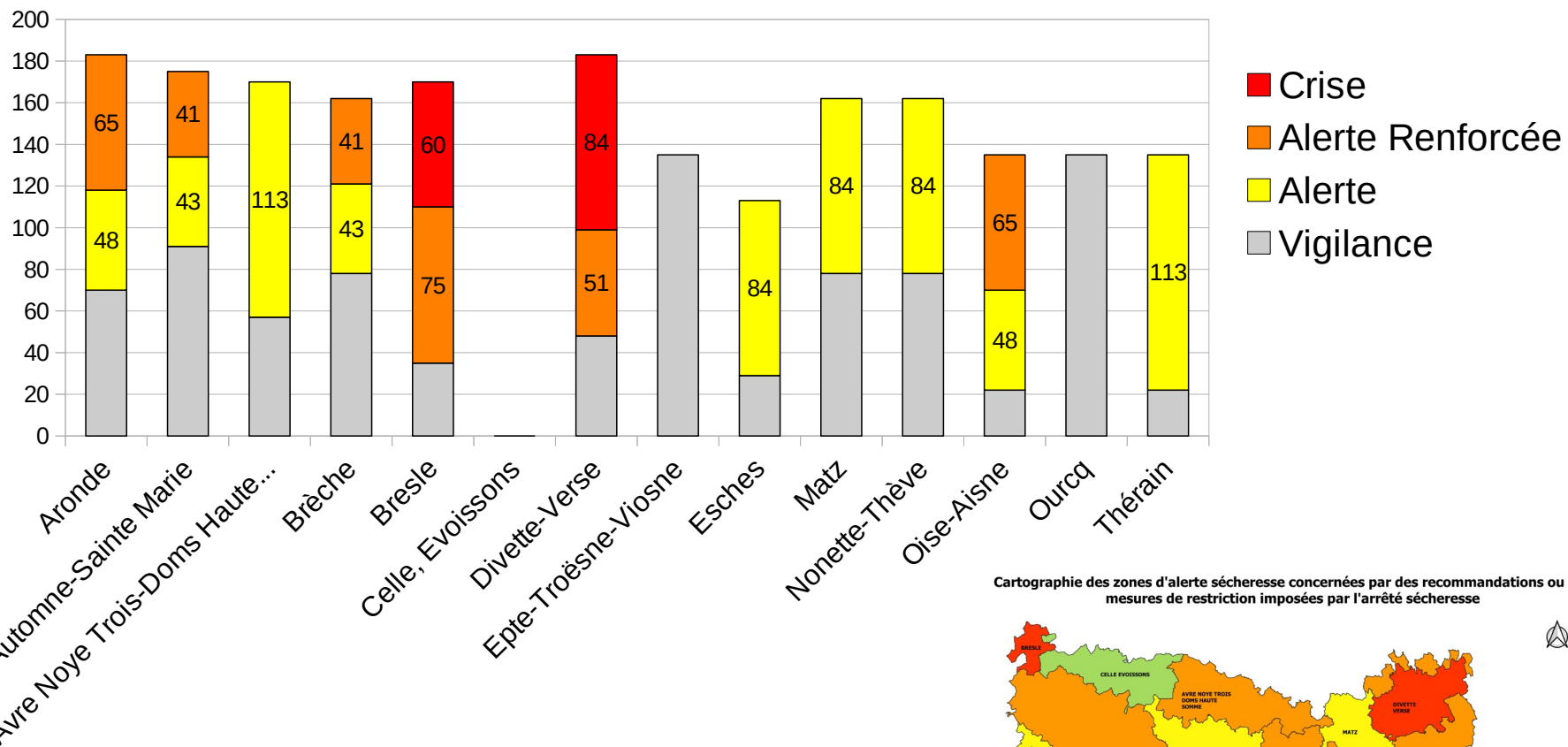


Secteur / Arrêtés	03/06/2022	16/06/2022	24/06/2022	21/07/2022	12/08/2022	31/08/2022	11/10/2022	04/11/2022
Aronde								
Automne-Sainte Marie								
Avre-Haute Somme-Noye-3 Doms								
Brèche								
Bresle								
Celle, Evoissons								
Divette-Verse								
Epte-Viosne-Troësne								
Esches								
Matz								
Nonette-Thève								
Oise-Aisne								
Ourcq								
Thérain								

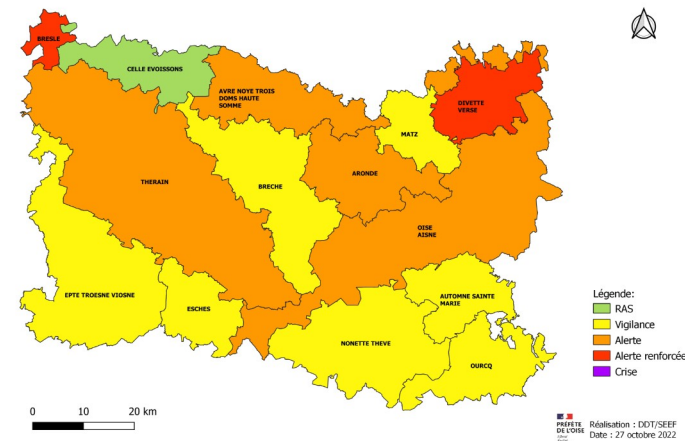
- Crise
- Alerte Renforcée
- Alerte
- Vigilance

b) Bilan des mesures de restrictions arrêtées

Nombre de jours de restriction sécheresse par bassin versant au 09/12/22



Cartographie des zones d'alerte sécheresse concernées par des recommandations ou des mesures de restriction imposées par l'arrêté sécheresse



b) Bilan des mesures de restrictions – Focus sur le risque de rupture d’approvisionnement en eau potable

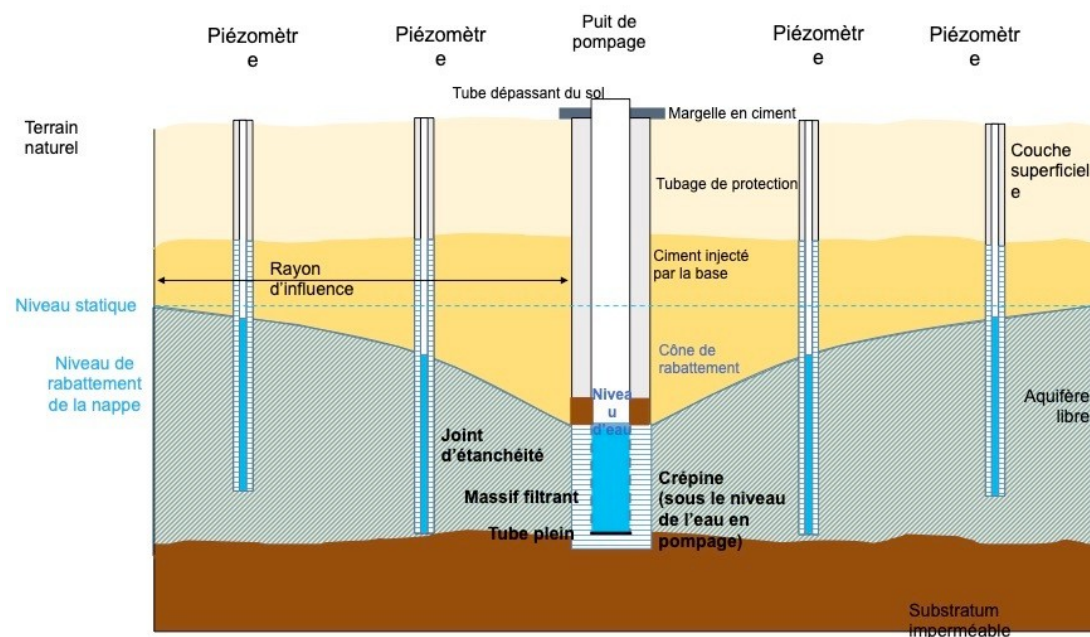
Bilan des échanges avec les principaux délégataires de gestion de l’eau potable présents sur le département de l’Oise : VEOLIA, SAUR et SUEZ

- présence de sonde de suivi sur un grand nombre de forages
- constat cet été de décrochages conséquents du niveau des nappes dans certains secteurs
- mesures d’adaptations en cas de risque de rupture d’approvisionnement (exemple de Maignelay-Montigny baisse débit)
- autres difficultés rencontrées (essais poteaux incendie, nettoyage des réservoirs)



PRÉFÈTE
DE L’OISE

Liberté
Égalité
Fraternité



c) Bilan des dérogations accordées

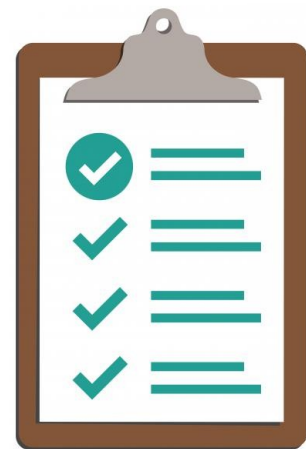
Dérogations agricoles (accord tacite via démarches simplifiées) au titre de l'article 6.2 de l'ACD : 2 demandes de 15 jours sur le secteur de la Divette-Verse (fin de culture haricots verts, récolte des pommes de terre)
→ volume estimé de 12 500 m³

Dérogations ICPE au titre de l'article 6.3 de l'ACD à l'atteinte du niveau de crise pour éviter l'arrêt : 4 sur le secteur de la Divette-Verse et une sur le secteur de la Bresle
→ volume estimé de 23 418 m³

Dérogations autres :

5 dérogations vidange/remplissage de piscine (3 sur le secteur de l'Oise Aisne, 1 sur l'Automne et 1 sur la Divette-Verse)
→ volume estimé de 4 685 m³

3 dérogations de travaux en cours d'eau
(1 sur la Brèche et 2 sur l'Oise-Aisne)



d) Bilan des contrôles réalisés

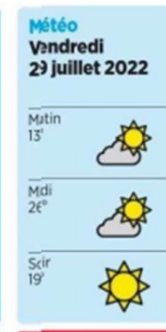
OFB SD 60 105 contrôles réalisés sur le respect des AP :

- 85 contrôles conformes
- 20 non conformes
 - soit courrier de rappel à la réglementation avec la DDT60 (6 infractions = petites infractions)
 - soit procédure administrative par l'OFB (2 infractions pour forage non autorisé et non respect de l'AP)
 - soit procédure judiciaire par l'OFB (12 infractions importantes)



**PRÉFÈTE
DE L'OISE**

Liberté
Égalité
Fraternité



SÉCHERESSE | En raison des faibles précipitations et des fortes chaleurs, des restrictions d'usage de l'eau sont en vigueur dans les bassins de la Bresle et la Divette. La police de l'environnement veille.

L'arrosage en journée, c'est fini

UD DREAL – ICPE : 12 contrôles sur des entreprises situées sur le secteur de la Divette Verse et de l'Oise Aisne

2/ Enseignements tirés et perspectives



**PRÉFÈTE
DE L'OISE**

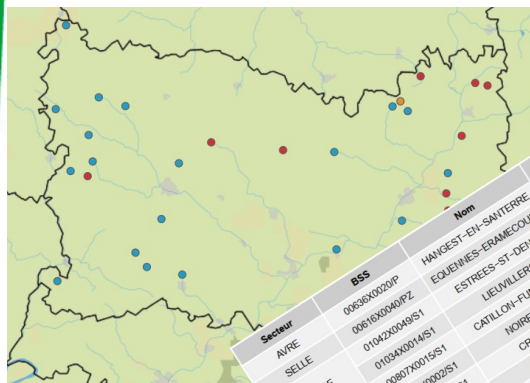
*Liberté
Égalité
Fraternité*

Enseignements tirés – Conditions de déclenchement des mesures de restrictions

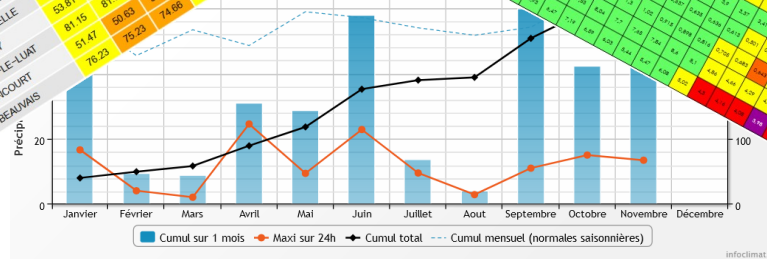


Points positifs :

Disponibilité et format des données Météo France, DREAL HDF, BRGM et ONDE



Secteur	BSS	Nom	Jul	Aoû	Sep	Oct	Nov	Vi	AL	AR	CR
AVRE	093600020P	HANGEST-ET-SANTERRE	74.36	75.72	72.36	75.57	72.31	70.78	69.65	69.1	69.1
SELLE	0061000040PZ	EQUIENNES-ERAMECOURT	115.98	115.81	116.7	116.63	115.97	115.85	115.37	115.2	115.18
ARONDE	0103000014S1	ESTREES-ST-DEVIS	60.66	60.28	59.93	59.7	59.5	59.5	59.16	58.72	58.44
BRECHE	0960000206S1	LIEUVILLERS	119.23	118.89	118.61	118.38	118.21	118.04	118.07	117.41	117.44
BRESLE	0127200086S1	CATILLOI-FUMECHON	106.46	105.84	105.5	105.15	104.89	105.41	104.81	103.68	103.83
EPTÉ	012810044S1	NOIREMONT	184.15	183.63	183.3	183.06	182.85	183.43	182.75	182.45	182.23
ESCHES	0081700145PZ_SN	CRICQUEUX	67.38	67.07	67.16	67.09	66.88	66.7	66.29	65.4	65.27
MAIZ	0128700017S1	NOIREMONT	141.02	140.8	140.8	140.57	140.54	140.43	140.35	140.28	140.41
NOIETTE THEVE	0102600010S1	VILLERS-SUR-TRIE	53.81	52.81	52.36	52.22	52.01	52.45	51.92	51.51	51.21
OISE CENTRE	0102600010S1	NEJULLY-ET-THELLE	81.15	81.03	80.93	80.84	80.76	80.85	80.43	80.09	79.93
THEVAU	0102600059S1	CUVILLY	51.47	50.63	50.27	50.36	50.25	50.35	50.06	49.96	49.41
		FRESNOY-LE-LIAT	76.23	75.23	74.98	75.15	75.32	75.35	74.94	73.87	73.96
		BLINCCOURT									
		BEAUMAIS									



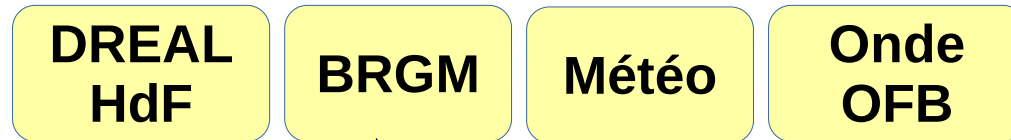
Accord du CSRE le 17/05 permettant la prise de mesures de restrictions dès le franchissement de seuils piézométriques ou limnimétriques sans nécessairement réunir le comité

Enseignements tirés – Conditions de déclenchement des mesures de restrictions



Disponibilité des indicateurs limnimétriques sur chacun des secteurs sécheresse (si possible)

Transmission données



Données en temps réel par les SAGE (justification tension)

Autres acteurs (ex : OUGC, délégataires eau potable)

Connaissances des usages par secteur sécheresse (pour l'analyse et l'anticipation)

DDT 60

DDT 80

Secteur Bresle, Avre et Celle

DDT 76

Secteur Bresle

DDT 02

Secteur Automne et Ourcq

Coordination

Coordination

ACD différents

Délai imposé par l'ACD = 7 jours

Corps Préfectoral Oise

Prise d'un arrêté préfectoral

Enseignements tirés – Mesures de restrictions



Points positifs :

La coordination entre les services de l'État dans l'instruction des dérogations et des suites à donner aux contrôles

ARS

Démarches
simplifiées

Dérogations à
instruire

UD
DREAL -
ICPE

DRIEAT -
SPPE



PRÉFÈTE
DE L'OISE

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Enseignements tirés – Mesures de restrictions



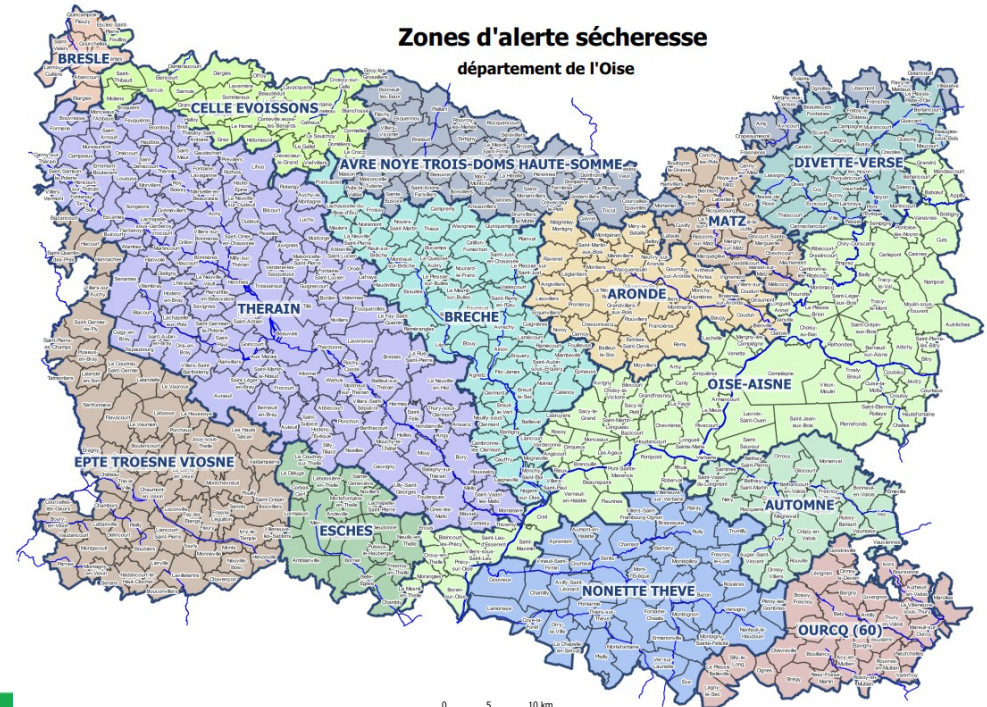
Points à améliorer :

Rédaction de certaines mesures de restrictions pour en améliorer la lisibilité et la contrôlabilité

Des usages non répertoriés à encadrer (essais poteaux incendie...)

Les communes de la ZRE ne sont pas toutes sur un seul et même secteur sécheresse

Un secteur Oise-Aisne très étendu qui emporte des restrictions sur tout son linéaire dès lors que l'un au moins des indicateurs franchi un seuil



Enseignements tirés – Évaluation des impacts



Points positifs :

Un travail conduit sur les données prélevées qui doit permettre d'améliorer la communication et l'évaluation des impacts des mesures de restriction



Points à améliorer :

Difficulté à évaluer le risque de rupture d'approvisionnement en eau potable



PRÉFÈTE
DE L'OISE

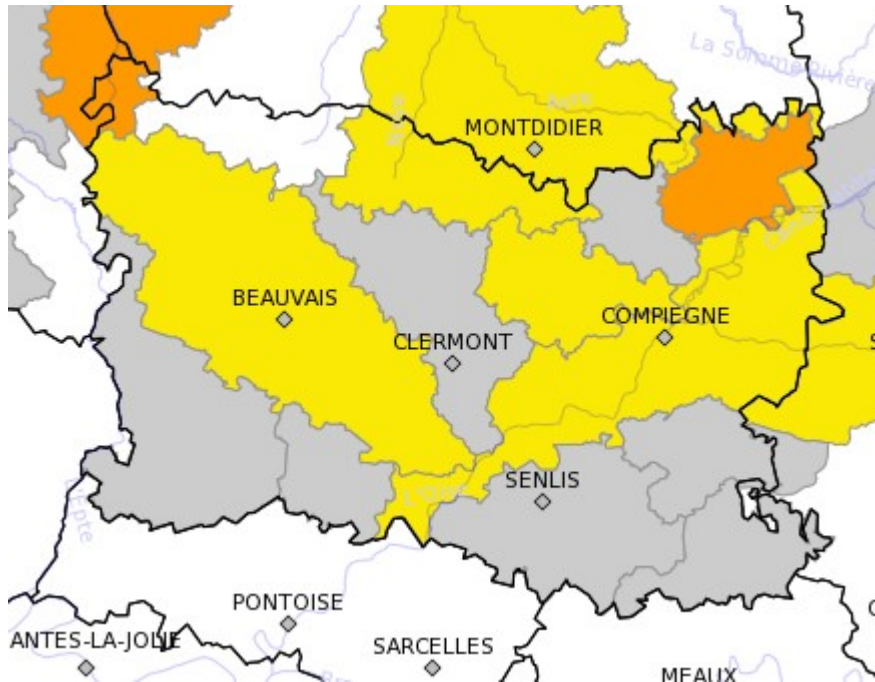
*Liberté
Égalité
Fraternité*

Enseignements tirés – Communication



Points positifs :

Propluvia – un outil appelé à devenir le point focal de la communication



Accès :

<http://propluvia.developpement-durable.gouv.fr/propluvia/faces/index.jsp>

- mis à jour dès signature de l'AP sécheresse
- possibilité de télécharger l'arrêté



**PRÉFÈTE
DE L'OISE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Perspectives

Engagement d'un travail sur le volet conjoncturel et structurel avec deux principaux objectifs :

1) Protéger la ressource en eau et faire preuve de sobriété

a) Structurel : ZRE de l'Aronde/OUGC, PTGE et révision des arrêtés ICPE

b) Conjoncturel : révision de l'arrêté cadre départemental, gestion volumétrique agricole

2) Améliorer la connaissance de la ressource et des usages

a) Structurel : analyse des données des prélèvements et étude quantitative sur la ressource à l'échelle du département (démarche financée par AESN)

b) Conjoncturel : en cours de saison estivale mobilisation des reporting/données de l'OUGC et des délégataires eau potable



PRÉFÈTE
DE L'OISE

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Perspectives – Révision de l'arrêté cadre

Objectif : disposer d'un arrêté révisé en amont de la prochaine saison d'étiage pour début juin 2023

Proposition de cadrage des travaux :

- > Redécoupage de certains secteurs « sécheresse » avec indicateurs associés
 - > Révision de la rédaction des mesures (contrôlabilité) en adéquation avec les travaux nationaux et formalisation d'une plaquette communicante sur les restrictions par usagers
 - > Révision de la rédaction des mesures ICPE
- Travaux à lancer dès janvier pour un CSRE qui se tiendrait à la mi-avril



**PRÉFÈTE
DE L'OISE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

SÉCHERESSE

ÉCONOMISONS L'EAU

USAGE DOMESTIQUE



Éviter de laisser couler l'eau



Limiter les arrosages des jardins



Utiliser les appareils de lavage à plein



Installer des équipements économes en eau



INDUSTRIE

- Recycler certaines eaux de nettoyage
- Mettre en place des **circuits fermés**

AYONS
LES BONS
RÉFLEXES
ecologie.gouv.fr



COLLECTIVITÉS

- Réduire les fuites dans les réseaux de distribution d'eau potable
- Optimiser l'arrosage des espaces verts et du nettoyage des voiries
- Connaître les volumes d'eau consommés
- Distribuer des kits hydro-économes dans les foyers



AGRICULTURE

- Mettre en place des **tours d'eau pour l'irrigation**
- Utiliser un matériel d'**irrigation hydro-économe**
 - Opter pour des cultures **moins exigeantes en eau**



PRÉFÈTE
DE L'OISE

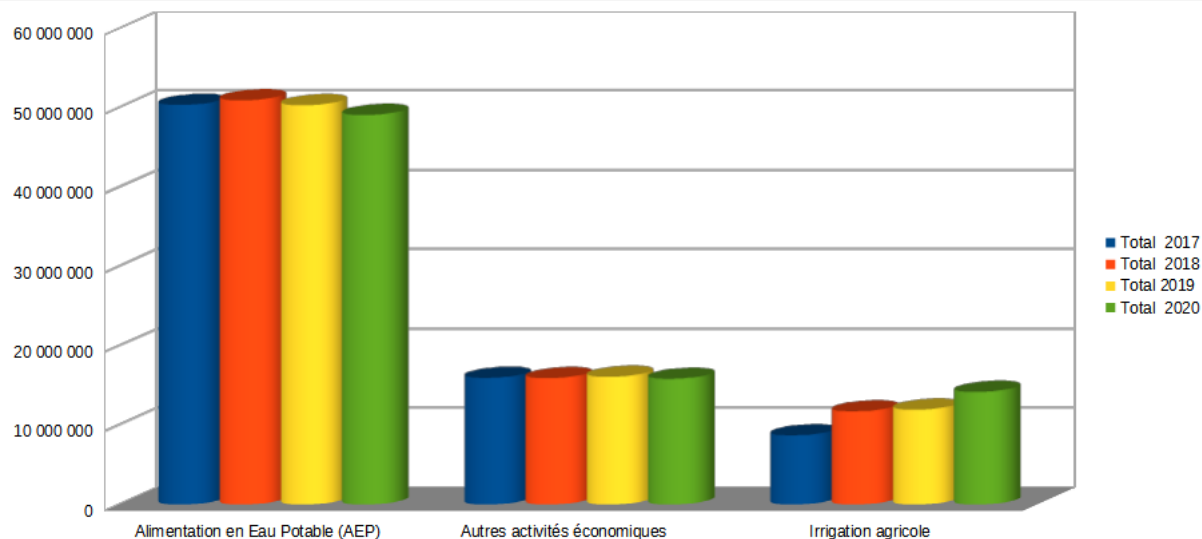
Liberté
Égalité
Fraternité

Perspectives – Amélioration de la connaissance

Objectif : disposer de données pour objectiver les usages de l'eau, mieux appréhender les enjeux et engager des travaux pour préserver et/ou substituer la ressource en eau actuellement utilisée

D'après les données agences de l'eau en moyenne (entre 2017 et 2020) 78M m³ sont prélevés par an : 65% pour l'alimentation en eau potable, 21% pour l'industrie, 14% pour l'agriculture.

L'évolution des prélèvements (en m³) par usage se répartit comme suit :

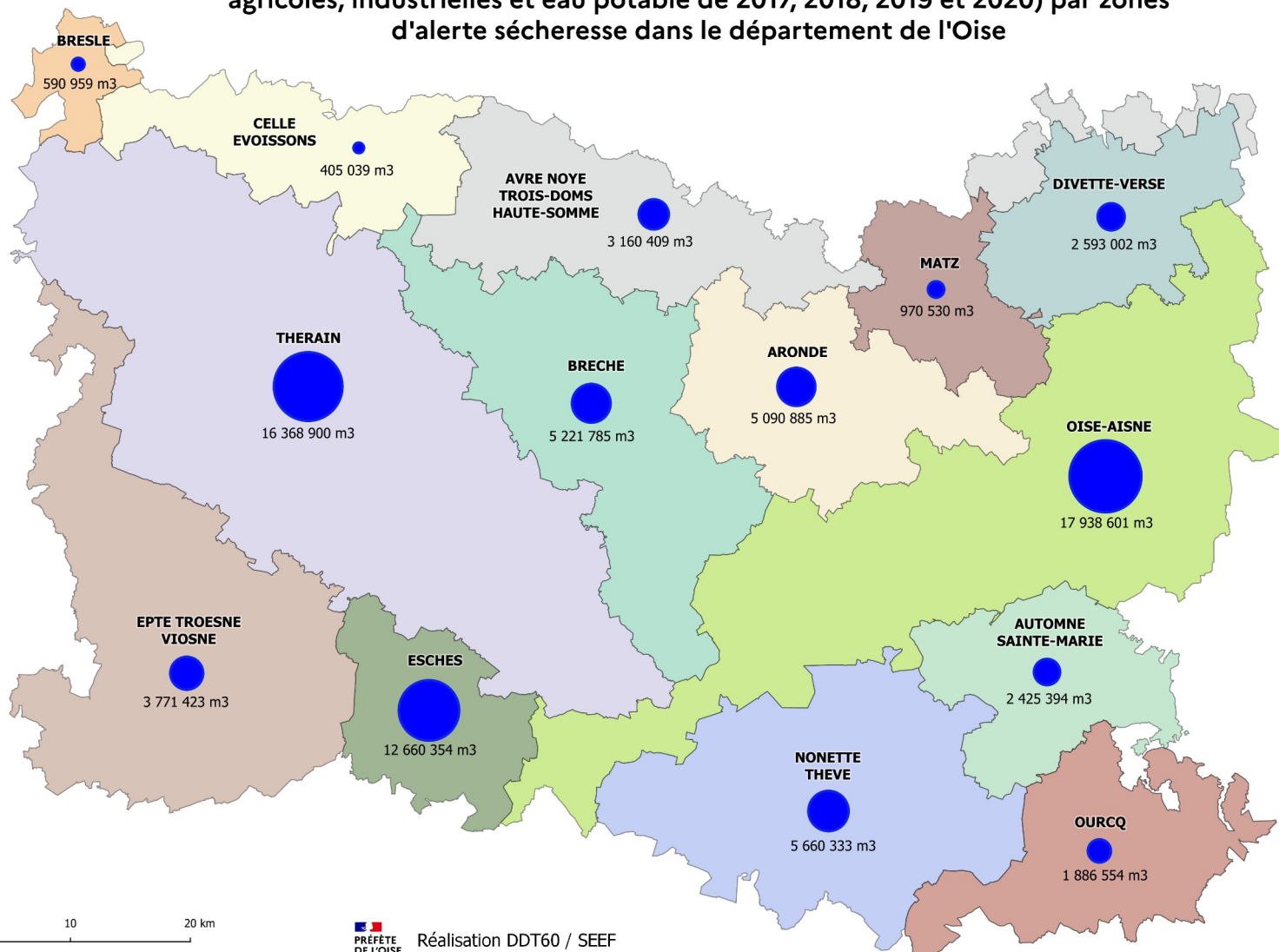


PRÉFÈTE
DE L'OISE

Liberté
Égalité
Fraternité

Perspectives – Amélioration de la connaissance

Cartographie des prélèvements totaux en eau (moyenne des données agricoles, industrielles et eau potable de 2017, 2018, 2019 et 2020) par zones d'alerte sécheresse dans le département de l'Oise



0 10 20 km



Réalisation DDT60 / SEEF
Date: 18/11/2022

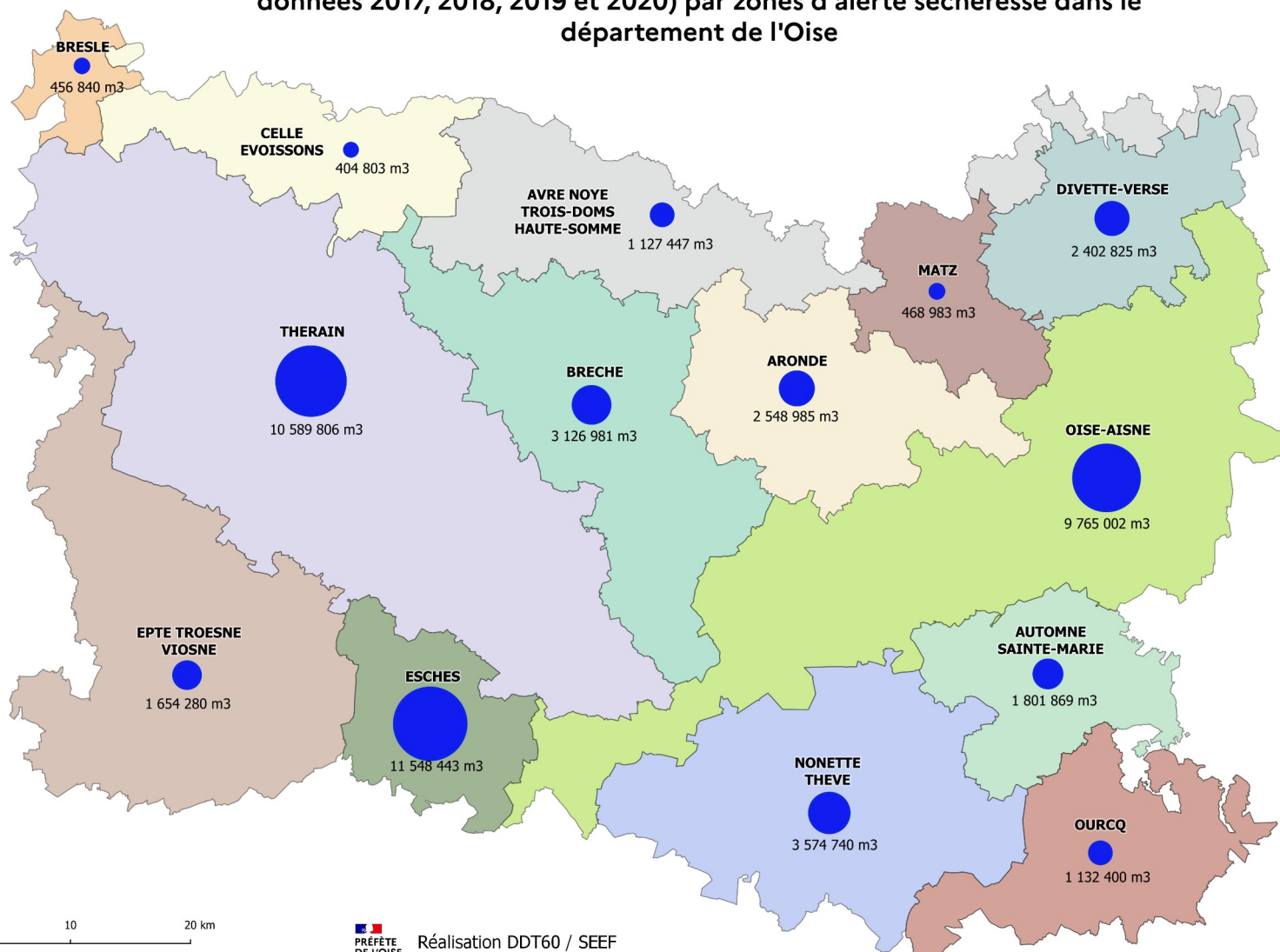


**PRÉFÈTE
DE L'OISE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Perspectives – Amélioration de la connaissance

Cartographie des prélèvements en eau pour l'eau potable (moyenne des données 2017, 2018, 2019 et 2020) par zones d'alerte sécheresse dans le département de l'Oise



0 10 20 km



Réalisation DDT60 / SEEF
Date: 18/11/2022

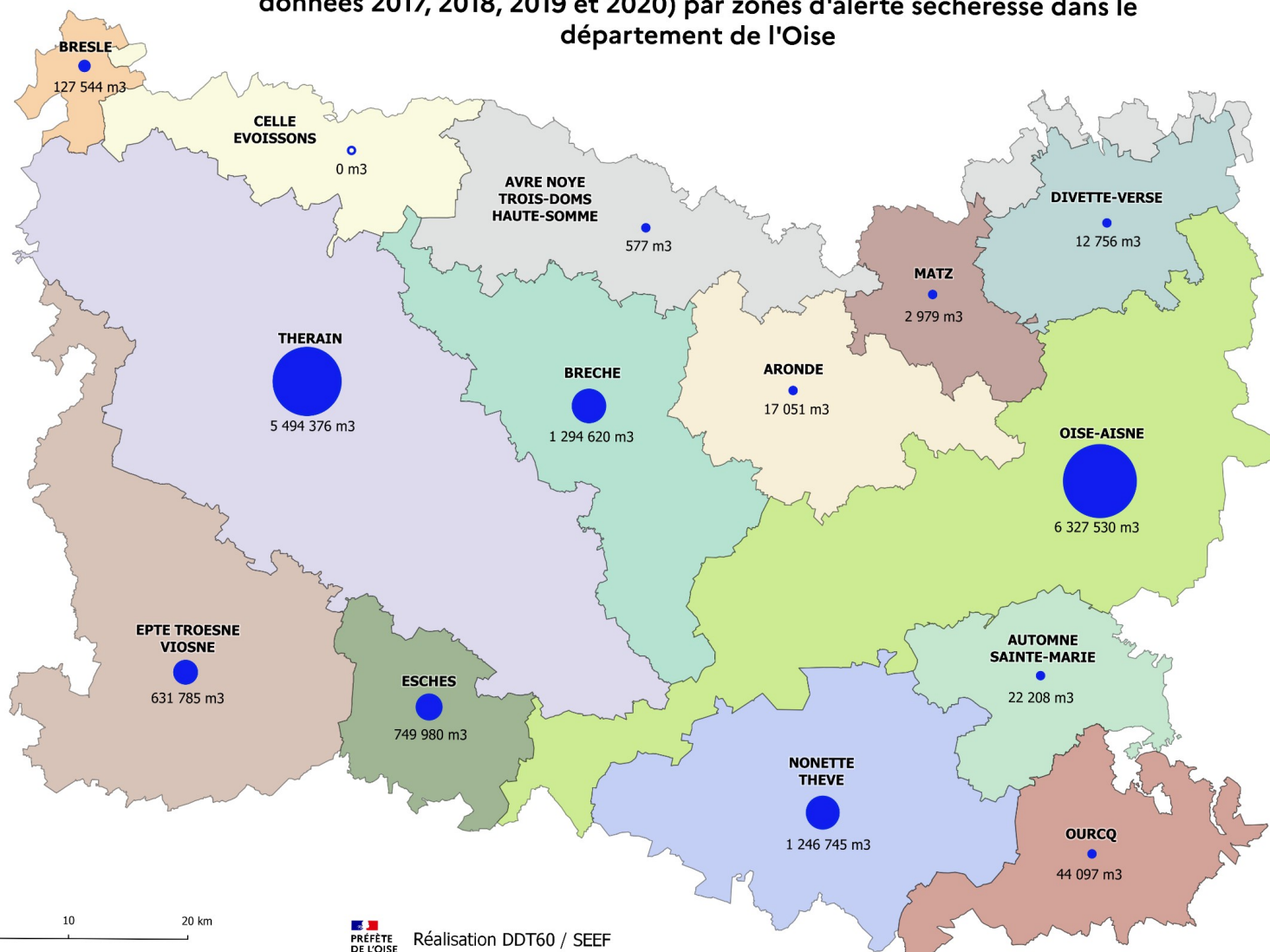


PRÉFÈTE
DE L'OISE

Liberté
Égalité
Fraternité

Perspectives – Amélioration de la connaissance

Cartographie des prélèvements en eau pour l'usage industriel (moyenne des données 2017, 2018, 2019 et 2020) par zones d'alerte sécheresse dans le département de l'Oise



0 10 20 km



Réalisation DDT60 / SEEF
Date: 18/11/2022

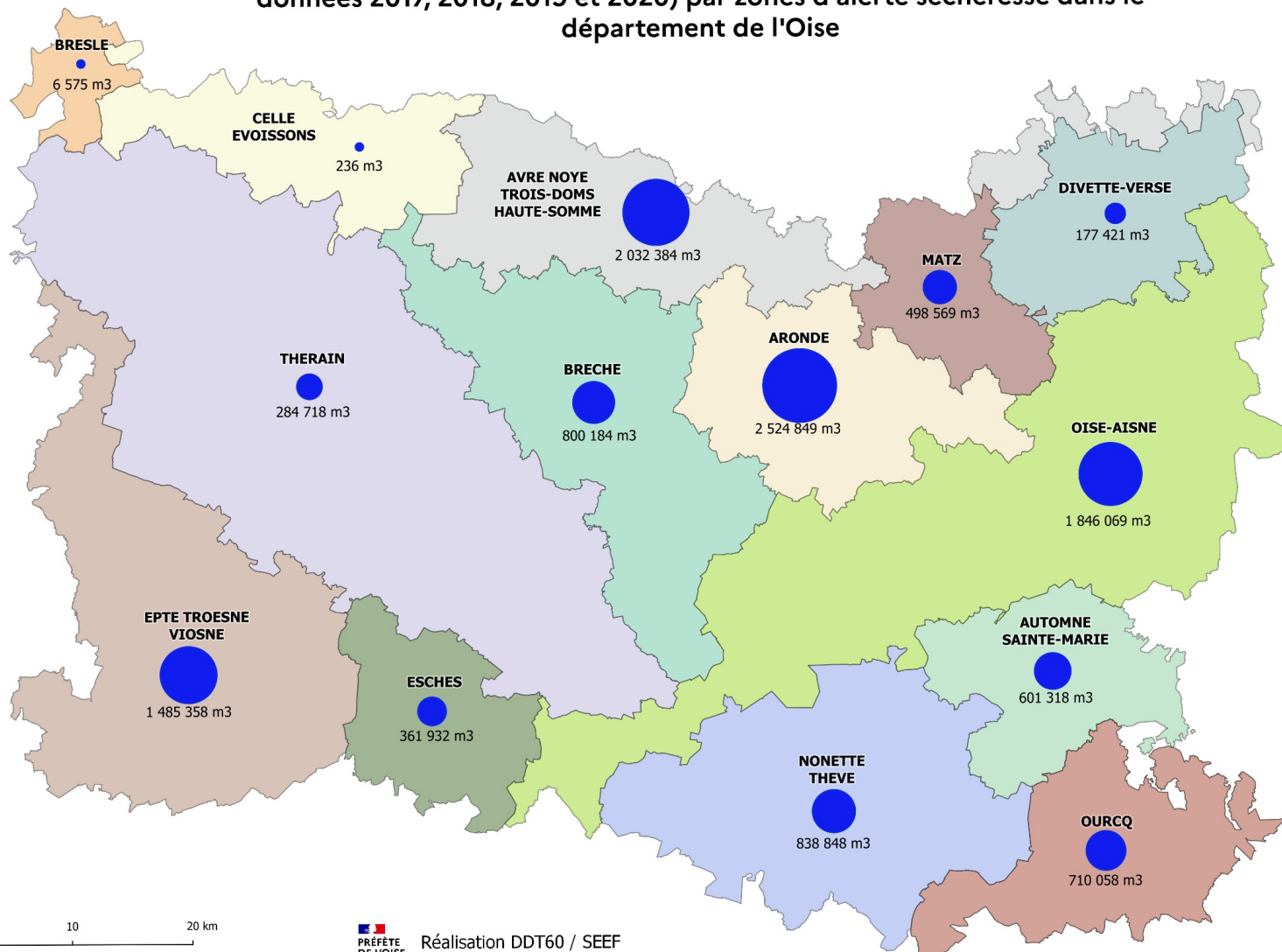


**PRÉFÈTE
DE L'OISE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Perspectives – Amélioration de la connaissance

Cartographie des prélèvements en eau pour l'usage agricole (moyenne des données 2017, 2018, 2019 et 2020) par zones d'alerte sécheresse dans le département de l'Oise



0 10 20 km



Réalisation DDT60 / SEEF
Date: 18/11/2022



**PRÉFÈTE
DE L'OISE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Conclusion

En synthèse, engagement d'un travail sur les axes suivants :

- Améliorer la connaissance ;
 - Identifier et optimiser les besoins en eau potable et les besoins des acteurs économiques (industriels, agricoles,...) ;
 - Réviser l'arrêté cadre départemental sécheresse pour la prochaine saison estivale.
- Conférence départementale des SAGE à réunir début 2023 pour les 2 premiers axes notamment.



**PRÉFÈTE
DE L'OISE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Merci pour votre attention

Chaque goutte compte

Solidarité entre tous les usagers



**PRÉFÈTE
DE L'OISE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*



Géosciences pour une Terre durable

brgm

